

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la Caf du Morbihan (3 assistantes sociales + 4 conseillers ESF en territoire)

Modalités pratiques

2 jours soit 14 heures de formation
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

1800.00

Modalités d'animation

Formateur

Guillé Claire

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

1800.00

2019-Prise de parole en public - CAF 56

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

Formation « Prise de parole en public »

Intervenante : **Claire GUILLÉ**

Durée – Dates : 2 jours – **26-27 septembre 2019**

Horaires : **9h à 17h**, soit 7 heures de formation / jour

Lieu : **Dans les locaux de la Caf de Vannes**

Public : 1 groupe d'agents de la Caf du Morbihan (3 assistantes sociales + 4 conseillers ESF en territoire)

Objectifs

Augmenter l'aisance et la performance dans la prise de parole en public.

Maîtriser, gérer et animer son intervention.

Optimiser les dimensions émotionnelle et corporelle.

Contenu

Les différentes interventions et leur structuration

La préparation : salle, public, nombre, durée, lieu, objectifs, supports

La fabrication et la gestion d'un argumentaire

La conjugaison des objectifs de l'intervenant et des attentes du public



Le déroulement de l'intervention : guide d'animation

L'importance de l'ouverture et de la fermeture de l'intervention

La prise de parole : élocution, ton, débit, respiration

Les attitudes corporelles et la gestion de l'espace

L'importance, la place et la circulation des émotions

La préparation mentale et la gestion du stress

La gestion des questions et des objections

La préparation mentale et la gestion du stress

La gestion des questions et des objections

L'attitude face à l'imprévu

Méthodes pédagogiques

Travail participatif et apports théoriques

Entraînements sur des courtes séquences, analyse vidéo

Mises en situation sur des cas concrets des participants

Remise d'un support

Modalités d'évaluation et de validation

Evaluation : **bilan** oral et **évaluation écrite** permettant d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

intervenante

Claire GUILLÉ

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
